

Opinion | Service informatique : 2024, l'année des bouleversements

Essor de l'intelligence artificielle, maîtrise globale des coûts, réduction de l'empreinte carbone, tels sont les défis que les directions de services informatiques doivent faire face en 2024. Un chantier difficile mais nécessaire qu'explique Stéphane Hascoët.



« 80 % des entreprises auront mis en place une IA avant 2028 » (Shutterstock)
Publié le 20 mars 2024 à 17:04 Mis à jour le 20 mars 2024 à 17:23

L'année 2024 sera sans nul doute l'année de l'IA. Beaucoup d'entreprises ont lancé des projets d'étude pour mesurer l'impact sur leurs activités et les plus avancées commencent à déployer des solutions opérationnelles. Cette technologie promet d'améliorer l'efficacité de l'entreprise et le gain global escompté doit être supérieur à l'empreinte carbone générée par celle-ci. Un défi pour les managers qui vont devoir concilier innovation, maîtrise des coûts et réduction de l'empreinte environnementale.

Réaliser des économies et optimiser les budgets reste le nerf de la guerre pour toutes les entreprises et sur ce plan, 2024 ne dérogera pas à la règle. La réduction des coûts est un sujet récurrent pour les DSI (Direction des services informatiques).

Les directions informatiques se retrouvent dans la contradiction de devoir répondre à des demandes croissantes venues des métiers et de maîtriser un budget toujours contraint. La prolongation de la vie des systèmes informatiques et [le recours à la seconde main](#) s'imposent peu à peu comme une des solutions pour faire face à ce défi quelque peu contradictoire.

Allonger la durée de vie

Allonger la durée de vie des infrastructures IT est une pratique déjà usitée par certaines entreprises et qui peut être transposée à tous les équipements des data centers comme les serveurs ou les baies de stockage. Une baie performante à l'instant «t» ne devient pas obsolète au bout de 5 ans. Elle peut être exploitée 7 à 12 ans sans difficultés.

Tout est une question d'équilibre entre la capacité de répondre aux exigences de certaines applications métier et le maintien d'une infrastructure efficiente. Beaucoup d'applications ne nécessitent pas de hautes performances, que ce soit en puissance de calcul ou d'accès au stockage. Par exemple, maintenir une solution de stockage sur 10 ans ne pose aucun problème opérationnel.

Pour aller plus loin dans la réduction des coûts informatiques, le recours à du matériel de seconde main se généralise et devient un réflexe dans tous les investissements. Outre des prix d'achat très inférieurs à ceux du neuf, cette pratique est beaucoup plus vertueuse pour l'environnement et surtout positive pour le bilan RSE des entreprises.

Pratique écoresponsable

Maintenir une infrastructure IT 10 ans plutôt que 5 diminue par deux l'empreinte environnementale liée à sa fabrication. C'est moins de matières premières et d'énergie gaspillées pour sa fabrication. Il ne faut pas oublier que, selon les chiffres de The Shift Project, 45 % de la consommation énergétique du secteur IT provient de la fabrication des équipements.

De leur côté, les DSI plébiscitent le reconditionnement. En 2023, [la vente de matériels de seconde main a connu une très forte croissance](#) . C'est une bonne pratique environnementale qui est en train de se diffuser auprès des entreprises et des administrations. Outre l'économie budgétaire immédiate induite par ce mode d'achat, celles-ci sont de plus en plus soucieuses de mettre en place des pratiques plus écoresponsables. Il s'agit souvent de compléter une infrastructure existante, rajouter un peu plus de puissance ou d'espace de stockage pour prolonger la vie de la solution.

Pour cela, il est nécessaire d'acquérir l'expertise pour reconditionner, effacer les données et remettre en état afin que les équipements puissent être réutilisés sans réserve. Cette activité peut se comparer à [ce que fait Back Market sur le marché des smartphones](#) , mais transposé aux serveurs, équipements réseaux et baies de stockage. Ces bonnes pratiques doivent s'imposer au marché rapidement.

Premiers déploiements de l'IA

Après une montée en puissance sur 2023, l'IA sera le grand sujet en 2024 et dans les 3 à 5 ans à venir. En effet, 80 % des entreprises auront mis en place une IA avant 2028. Ce sujet de discussion ressort de toutes nos rencontres avec les DSI. Toutes les entreprises vont tester les IA génératives et commencer à déployer les premiers cas d'usage.

Ce besoin d'innover est essentiel pour rester compétitif. L'IA générative met en oeuvre des plateformes extrêmement consommatrices à base de processeurs graphiques et qui sont des gouffres énergétiques.

En 2024 les décideurs vont devoir à la fois évaluer l'impact qu'aura l'IA dans les processus de leur entreprise, que ce soit dans leurs relations avec les clients ou dans l'optimisation de leurs coûts de production et mettre en balance ces gains financiers et environnementaux. 2024 sera à nouveau une année schizophrénique pour les DSI.

Stéphane Hascoët est président de Jiliti.

Stéphane Hascoët